

Urgent reconnaissance de dettes

Par francois, le 29/07/2015 à 12:34

Bonjour ,le 9 avril 2014 nous avons acheter un vehicule avec reconnaissance de dette qui c est terminer le 10 juin 2015.

A ce jour nous devont encore 2 mensualité de 300 euros ,actuellement mon conjoint et sans emploi et nous somme entrain de faire un dossier de surendettement ,hors le garagiste nous reclame la somme de 1800 euros alors qu il nous en reste 600 a regler ,(une parti de la somme a etait faite par vivement bancaire et les reste de main a main)le garagiste nous harcele par téléphone menace d aller a la gendarmerie donc je voudrait savoir quelle recour je peu avoir sachant qu il ne nous a jamais fait de papier quand on lui remetter l argent qui d ailleur lui meme ne déclaré pas ,cette situation est invivable vos conseille serait les bienvenues .Merci d avance

Par citoyenalpha, le 07/08/2015 à 12:15

Bonjour

argent remis main à la main sans document = pas de preuve du versement. Le garagiste peut vous réclamer les sommes que vous ne pouvez justifier avoir versées.

La gendarmerie ne peut intervenir dans cette affaire.

Incluez les frais d'achat dans votre demande de surendettement.

Restant à votre disposition